



Discours du 24 avril

*Lire et Faire Lire dans le Rhône fête ses **10 ans (2004-2014)** : Joyeux anniversaire à toutes les personnes présentes mais également aux personnes qui n'ont malheureusement pas pu se joindre à nous.*

Ce qui fait le succès de **Lire et Faire Lire dans le Rhône** c'est vous toutes et tous, qui, par votre engagement, votre générosité et votre enthousiasme dans vos lectures, font que l'Association grandit de jour en jour.

C'est pour toutes ces raisons que cette journée festive est organisée en NOTRE honneur. Elle va nous permettre de mieux nous connaître, de tisser des liens entre nous et de partager notre joie d'appartenir à **cette grande famille** qu'est Lire et Faire Lire.

Agnès DESCOURS
Présidente de l'Association

Lire et Faire Lire dans le Rhône fête ses 10 ans !



Le **24 avril 2014** Lire et Faire Lire dans le Rhône a célébré **son 10^{ème} Anniversaire !**

Cette journée fut un véritable moment de plaisir ! Elle a commencé dès 9h30 avec l'accueil des bénévoles à L'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation ([ESPE](#)), suivi d'un court discours de la **Présidente du Rhône Agnès DESCOURS** suivie à la tribune par la **Présidente Nationale Michèle BAUBY-MALZAC**.

Ensuite place aux pionnières de l'Association pour une rétrospective de 2004 à nos jours. Quelques minutes d'histoire de Lire et Faire Lire pour introduire celles contées par **Michel David**. Une lecture lyonnaise accompagnée d'un diaporama haut en couleurs. Vint alors le temps d'écouter la comédienne **Claire TERRAL** pour le plus grand plaisir des sens qu'elle a su mettre en éveil à travers des textes très divers.



Après s'être nourri par les mots, les participants ont pu se délecter des mets préparés par le **traiteur italien PAOLO** et offerts à tous les bénévoles ainsi qu'aux partenaires présents : Monsieur **Alain MOUGNIOTTE**, Directeur de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, Monsieur **Jean-Louis BAGLAN**, Inspecteur académique des [services départementaux](#) ainsi que Madame **Liliane FILIPPI**, élu représentante au secteur culturel de la Fédération des œuvres laïques du Rhône ([FOL69](#)).

Toutefois, la fête ne pouvait être complète sans la présence des enfants. Les classes de CP-CE1 de l'école élémentaire **Lucie Guimet, Neuville-sur-Saône** et de CP de l'école élémentaire **Paul Emile Victor, Lyon 8^{ème}** ont donc rejoint tous les invités pour partager et déguster le **gâteau d'Anniversaire**.

Des écoliers, courageux, qui sont montés sur scène pour revisiter chacun à leur tour, par petits groupes, les **contes** du petit chaperon rouge et des trois petits cochons; les enfants nous ont offerts une **belle présentation écologique** exposant par des peintures ce que la nature a de plus beau mais en exprimant aussi les dangers des insecticides. Pour les remercier de ce **magnifique spectacle**, des livres leur ont été offerts par le **Fonds DECITRE**.

Sous un tonnerre d'applaudissements les enfants ont rejoint leurs écoles tandis que les bénévoles se sont laissés porter par une agréable promenade en car, supervisée par le **Grand Tour de Lyon** et orchestrée par deux conteurs lyonnais.

La **journée organisée en l'honneur de tous les bénévoles de l'Association** s'est terminée dans la joie et la bonne humeur laissant les participants plein d'émotions, de souvenirs et motivés à poursuivre l'action de Lire et Faire Lire dans le Rhône, **pour le plus grand plaisir des grands et des petits !**



Une partie des textes lus par les enfants :

[Le petit chaperon rouge](#)



[Tarentule des ténèbres](#)



Découvrez les titres des extraits de textes lus par Claire TERRAL, en cliquant [ici](#)



[Parole de la chanson chantée par Laurent DECORET](#)





Qu'est-ce que les permanences ?

Les permanences de Lire et Faire Lire dans le Rhône s'organisent au siège de l'Association les **mardis et jeudis de 14h à 17h** (sauf vacances scolaires). Une vingtaine de permanents en assurent la tenue, le plus souvent en binôme. Être permanent à Lire et Faire Lire (LFL) sollicite nos capacités d'accueil, de communication et de gestion. Le permanent est le représentant de l'Association que l'on peut contacter et qui prend en compte les différentes demandes émanant de bénévoles LFL, de futurs adhérents ou de responsables de structures éducatives entre autres.

La gestion des appels téléphoniques, des mails, des nouvelles inscriptions et du planning des formations constituent les principales tâches des permanents.

Le temps de permanence peut également être **un espace de rencontres et d'échanges** ouvert à tous les adhérents.

L'élaboration d'un *manuel des permanences* a favorisé l'harmonisation des pratiques et l'intégration des nouveaux permanents. Il fait l'objet d'une réactualisation chaque année en raison de l'évolution du travail des permanences.

Actuellement, la présence de Chrystelle, en mission de service civique pendant 6 mois est une ressource considérable. Elle permet le lien d'une permanence à l'autre (de façon bien plus efficace que notre cahier de transmissions) et nous fait bénéficier de ses compétences en informatique.

Le rôle du permanent est fondamental pour la bonne marche de l'Association.

Si c'est en lisant que l'on apprend à Lire,

c'est en effectuant des permanences que l'on découvre le fonctionnement de l'Association et que l'on y contribue.

Roselyne Quintric
Responsable des permanences

Les Éditions Rêve d'Enfant – Lettres d'Amour 2014

Le Salon de thé [Raconte-moi la Terre](#) a accueilli **du 15 au 22 mars** l'évènement "**Lettres d'Amour 2014**" mis en œuvre par les Éditions Rêve d'Enfant.



« Ce projet culturel vivant et interactif a pour vision d'encourager la lecture (auprès des enfants par exemple), d'en faciliter l'accès mais aussi et surtout de créer du lien entre les personnes et les structures ».

Le tout avec humour et poésie.

Cette année, **Lire et Faire Lire dans le Rhône** s'est rendu sur place afin de s'informer des possibilités à venir. En effet, [Lettres d'Amour 2014](#) vise davantage un lien intergénérationnel. Ainsi, des classes d'écoles primaires étaient présentes et les enfants ont assisté à **des lectures de poèmes Haïku**. Lectures mises en

œuvre par [Isabelle Provost](#).

Les enfants ont à la fois écouté et participé, créant de magnifiques Haïku avec une créativité et une imagination débordante ! L'auteur Simone Lamanna était également présente, partageant le plaisir de lire de son nouveau recueil : Instants de vie de Mamie Simone

(voir le PDF du livre )

Alors à très bientôt pour de nouvelles aventures !



1ère Formation au Livre Numérique Jeunesse Salon du livre de Villeurbanne

Le **Judi 10 Avril** en début d'après-midi, "Lire et Faire Lire dans le Rhône" s'est rendu au complexe le **RIZE** à Villeurbanne. Accueillis chaleureusement par les Chargées de Mission de la Ligue de l'Enseignement, Marie Brillant et Cécile Ham, une rencontre riche en savoir et en émotions attendait les participants venus de toute la France.

La Formatrice [Anne Clerc](#) travaille actuellement en tant que [Rédactrice en chef de Lecture Jeunesse](#) à Paris. Grâce à ses connaissances et son expérience, elle nous a montré la place et **les enjeux du livre numérique jeunesse en 2014**. Ainsi, Anne Clerc nous explique que **l'ère du numérique** ne remplace pas le livre papier mais au contraire le complète.

Un blog a été dédié à cette formation afin d'en communiquer le déroulement, vous trouverez toutes les informations en cliquant ici : <http://lijenumligue.wordpress.com/>

Martine Bermond, chargée de développement de Lire et Faire Lire dans la région [SUD Rhône-alpes](#) était également présente à cette formation et nous a fait partager sa vision du numérique dans une association telle que Lire et Faire Lire. Elle conçoit en effet le numérique comme étant nécessaire et facile d'accès.

Le **numérique** est aujourd'hui **un outil de communication indispensable** à toute action. Si l'on s'intéresse à l'éducation par exemple, d'ici 2015 l'état a prévu d'augmenter la présence de tablettes numériques dans les établissements scolaires (voir le PDF). Qu'on le veuille ou non le numérique est actuel et ne cesse de se développer. Il est donc important d'en prendre conscience et de savoir s'adapter pour ne pas se laisser dépasser.

C'est pourquoi, est posée la question sur la [loi de 1949](#) sur **le droit des publications destinées à la jeunesse** qui existe uniquement pour le livre papier mais pas pour le livre numérique jeunesse.

Documents formation au numérique jeunesse, par Anne Clerc :

Pourquoi s'informer sur les tablettes qui permettent de lire des livres sur écran ?



Qu'est-ce que le numérique – contenus de la formation ?



Copyright © 2014

Lire et Faire Lire dans le Rhône (association loi 1901 à but non lucratif)
04.72.60.04.78 - lireetfairelire@fol69.org
www.lireetfairelire69.wordpress.com
Siège de l'Association, FOL 69 - 20 rue François Garcin, 69423 LYON Cedex 03
SIRET 479 091 399 00044 - IBAN FR76 1027 8073 2900 0203 7800 184 - Préfecture n°20090020

LFL Rhône est activement soutenue par la Fédération des œuvres laïques du Rhône